

Philippe Blanchet, un DJ connecté avec son temps

Des cheveux poivre et sel peuvent-ils faire obstacle à une carrière dans une start-up ? Non démontre Philippe Blanchet, le nouveau group general counsel de Wiko, jeune marque de téléphones mobiles. Passionné par son métier et motivé par les challenges, le quinquagénaire découvre et s'adapte, avec délectation, au fonctionnement non conventionnel typique des start-up.

PAR CARINE GUICHETEAU

Il n'y a pas d'âge pour relever des challenges, telle pourrait être la devise de Philippe Blanchet. « On grandit avec les défis, apprécie cet éternel curieux. Que ce soit au niveau professionnel ou personnel, il ne faut jamais s'abriter derrière ses certitudes. C'est aussi ce qui fait un bon juriste. » C'est pourquoi il envisage avec enthousiasme et passion la nouvelle aventure professionnelle qu'il a débutée en septembre 2016.

PLONGEON DANS LA NOUVELLE ÉCONOMIE

À 55 ans, Philippe Blanchet opère en effet un virage vers la nouvelle économie en intégrant la start-up Wiko en tant que group general counsel. L'entreprise créée en 2011, est présente dans 30 pays et emploie déjà 500 salariés, dont 200 à Marseille. Le 2^e fournisseur de téléphone mobile en France, devant la marque à la pomme, ambitionne de se hisser parmi le top 5 mondial. Pour accompagner le développement de sa société, notamment à l'international, Philippe Blanchet s'appuie sur une petite équipe de six juristes qui traite des problématiques contractuelles (distribution, numérique, procurement...), de propriété intellectuelle, de données personnelles ou encore corporate. Créée il y a à moins de trois ans, la direction juridique de Wiko est donc toute jeune. « Elle a vocation à s'étoffer, en adéquation avec la croissance de la société, indique le group

general counsel. Ma mission consiste à structurer la direction juridique, à la doter d'outils et à adapter la politique juridique et le fonctionnement de la direction juridique en fonction des risques et des besoins. »

Si les sujets juridiques traités sont bien connus de ce professionnel expérimenté, l'environnement, propre aux start-up, est une nouveauté. Tenues décontractées, tutoiement et open space sont aujourd'hui son quotidien. « C'est un bain de jouvence, s'enthousiasme Philippe Blanchet. Il y règne une dynamique et une saine émulation, et je continue d'y découvrir mon métier malgré près de 30 ans de carrière. Je suis baigné dans un bouillonnement d'idées, d'innovations et de projets. J'en suis même devenu technophile. » Avec une moyenne d'âge d'environ 31 ans, la génération Y constitue le gros des troupes. « Ces jeunes professionnels sont plus instables que leurs aînés, ils sont éloignés des carcans sociaux et ont une vraie volonté d'innover, souligne le group general counsel de Wiko. C'est extrêmement rafraîchissant et les codes managériaux sont à réinventer ! Les modes de communication sont également différents, les relations moins marquées par la hiérarchie et les circuits de décision très rapides. Il est très appréciable d'être proche de la direction générale. Cette proximité permet de réellement adapter la politique juridique à la stratégie de l'entreprise. » Ces nouveaux modes

de fonctionnement ne sont pas de nature à effrayer Philippe Blanchet. Au contraire... L'adaptabilité est l'un des fils rouges de son parcours.

DE JURISTE À AVOCAT, DE PARIS À MARSEILLE, EN PASSANT PAR LONDRES

Diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris et après un DEA en droit des affaires à Paris X, en 1987, il entame une carrière de juriste d'entreprise et débute son parcours professionnel chez Technip puis chez SNPE (Société nationale des poudres et explosifs). À l'issue de ces six ans d'expérience, il est embauché par Sofrecom, filiale

La proximité avec la direction générale permet de réellement adapter la politique juridique à la stratégie de l'entreprise.

d'Orange (France Telecom à l'époque), où il fonde le service juridique et définit la politique contractuelle de la société. Au fil des ans, il occupe différents postes de directeur juridique à dominante internationale au sein de la maison-mère cette fois. Et, en janvier 2005, il accepte le poste de directeur juridique monde d'Orange où il manage alors 160 juristes d'entreprise répartis aux quatre coins du monde et partage son temps entre Paris et Londres. Puis, en 2007, il bifurque vers l'avocature. *Of counsel* au sein du cabinet américain full service Thompson & Knight, il mesure alors son attachement au métier de juriste d'entreprise. D'autant que dans la famille Blanchet, on est juriste d'entreprise de père en fils. Ainsi, le père de Philippe Blanchet l'était-il avant lui et son fils aîné, qui est en 1^{re} année de droit à Aix-en-Provence, le sera-t-il peut-être un jour à son tour. « Le métier de juriste d'entreprise est passionnant et polyvalent : on peut toucher à tous les aspects d'une entreprise et contribuer pleinement à sa stratégie de développement, observe Philippe Blanchet. Cette expérience en cabinet d'avocats m'a également démontré combien le legal privilege est nécessaire à la pratique du juriste d'entreprise. J'adhère pleinement au combat de l'AFJE en la matière. » Membre fidèle de l'association depuis son début de carrière, il apprécie son rôle unificateur et de défense des intérêts de la profession. « L'AFJE est notre colonne vertébrale, souligne-t-il. C'est aussi un moyen fantastique pour se former, évoluer et échanger. »

En 2009, il revient donc à ses premières amours en intégrant CMA CGM, 3^e groupe mondial du transport maritime basé à Marseille. En tant que group general counsel, il anime la fonction juridique composée de plus de 50 juristes pendant sept ans. Ce passionné de voile décide alors de ne plus quitter la cité Phocéenne et saisit l'opportunité de rejoindre Wiko. « Marseille est une ville dynamique mais qui souffre d'un déficit de grosses directions juridiques, déplore Philippe Blanchet. Les grandes entreprises et le monde juridique sont encore très centralisés à Paris. D'ailleurs, ce n'est pas sans poser des problèmes en termes de recrutement, notamment pour des profils



spécifiques. Heureusement, grâce à ses délégations locales, l'AFJE constitue une sorte de rempart à l'isolement du juriste en province. D'ailleurs, je souhaite inciter les juristes de Wiko à participer activement à la vie de l'association. La province n'est pas un désert juridique et il est possible d'agir. Par exemple, le prochain bâtonnier de Marseille, M^e Geneviève Maillet, est très favorable au rapprochement des professions d'avocats et de juristes d'entreprise. Il faut en profiter. »

PLACE AUX JEUNES

Depuis de nombreuses années, le quinquagénaire s'inscrit dans une logique de transmission de son savoir et de son expérience. « Il est nécessaire de permettre aux jeunes pousses de grandir et de s'épanouir, précise-t-il. D'ailleurs, je souhaite adresser un message aux jeunes juristes qui lisent cet article : si l'un d'entre eux souhaite échanger autour du métier et de la pratique du droit, ma porte lui est toujours ouverte. »

zoom

WIKO, UN CHALLENGER AUDACIEUX

Wiko est une start-up qui n'a pas froid aux yeux. Marcher sur les platebandes de Samsung et d'Apple, il fallait oser ! C'est pourtant le pari fou du fondateur, Laurent Dahan, quand il crée Wiko en 2011. Cinq ans plus tard, les chiffres lui donnent raison : en France, la marque devient numéro 2 du marché, derrière Samsung mais devant Apple. Son secret réside dans son positionnement : il mise sur le *low price*, et non le *low cost*, c'est-à-dire le meilleur rapport qualité-prix. Une stratégie qui fait mouche auprès des consommateurs et explique le succès de Wiko. La prochaine étape ? Rien de moins qu'intégrer le top 5 mondial ! D'ailleurs, en novembre dernier, en vue d'étoffer son offre de services, la start-up a lancé Wiko Business Solutions, des solutions ayant pour but d'accompagner les entreprises dans leur transformation digitale.